

COVID-19
coronavirus

CCI GRAND LILLE

-

COVID-19

Suivi des demandes entreprises

-

MISE A JOUR : 27 MARS 2020



CCI GRAND LILLE
HAUTS-DE-FRANCE

Sommaire

1.	L'organisation et le fonctionnement de la CCI Grand Lille	3
1.1.	Fermeture des agences, télétravail	3
1.2.	Continuité des services aux entreprises	3
2.	L'accompagnement des entreprises	4
2.1.	Des équipes entièrement dédiées	4
2.2.	Une adresse mail dédiée	5
2.3.	Participation à la plateforme régionale Etat – Région – CCI – CMA	5
2.4.	Un document unique sur les aides aux entreprises	5
2.5.	Une communication renforcée	5
2.6.	Besoin en matériel médical	6
2.7.	Un tableau de bord de suivi quotidien	6
2.8.	Prochains dispositifs déployés	7
3.	La coordination avec les acteurs locaux et régionaux	8
4.1.	Information des décideurs et partenaires locaux	8
4.2.	Partenariats avec les collectivités locales	8
4.	Bilan chiffré au 27 mars 2020.....	9
4.1.	Sources des contacts entreprises	9
4.2.	Répartition des sollicitations selon les EPCI du territoire CCI Grand Lille	9
4.3.	Répartition des sollicitations par typologie de demandeurs	10
4.4.	Nature des sollicitations reçues	11
4.5.	Evolution des sollicitations au cours du temps	12
4.6.	Autre donnée chiffrée	12
5.	Documents complémentaires	13

1. L'organisation et le fonctionnement de la CCI Grand Lille

1.1. Fermeture des agences, télétravail

Depuis le 17 mars, l'ensemble des agences de la CCI sont fermées au public dans le cadre des mesures de confinement.

Dès le 16 mars, les dispositions ont été prises pour permettre la continuité de l'activité de la CCI (traitement quotidien du courrier à l'arrivée, basculement du standard sur les téléphones mobiles des assistantes d'agence, ...).

Ainsi, l'ensemble des collaborateurs a eu la possibilité de recourir au télétravail, permettant ainsi de reproduire leur poste de travail habituel.

1.2. Continuité des services aux entreprises

Dans un souci de continuité et de soutien à l'activité économique, les équipes de la CCI Grand Lille, malgré la fermeture de nos agences, sont organisées pour maintenir des services aux entreprises, certes de manière restreinte en raison d'un fonctionnement à distance (par un dispositif de télétravail).

Ainsi, les formalités (CFE, Chambersign) y compris les formalités internationales sont assurées (35 appels et 19 dossiers Chambersign délivrés depuis le 17 mars).

Pour les formalités internationales, les modalités de délivrance sont précisées en ligne à l'adresse suivante : [Covid19 – Délivrance des formalités internationales : les modalités](#)

Un emailing sera envoyé aux entreprises exportatrices à partir du 30 mars.

Parallèlement, et en dehors de ces services, les missions de tous les collaborateurs ont été réétudiées, pour répondre au mieux aux besoins des entreprises et de la CCI. Ces missions sont réévaluées ponctuellement selon l'évolution de la situation.

2. L'accompagnement des entreprises

2.1. Des équipes entièrement dédiées

Depuis le 12 mars, 3 conseillers « entreprises » de la CCI Grand Lille ont été mobilisées au sein d'une cellule de crise dédiée pour répondre aux demandes des entreprises et apporter un premier niveau d'information et orienter celles confrontées au COVID-19.

Au regard de l'évolution de la situation et de l'affluence des demandes, cette équipe a d'ailleurs été renforcée le 16 mars par l'ajout de 3 collaborateurs supplémentaires portant l'équipe à 6 conseillers.

Les équipes sont organisées de manière à :

- Recueillir le besoin des entreprises (soit par mail, soit par téléphone).
- Selon la demande, orienter l'entreprise vers l'organisme compétent (ex : chômage partiel, report de charges, etc.) ou orienter vers un conseiller qui accompagnera l'entreprise.
- Dans tous les cas, apporter une réponse à l'entreprise.

Cette cellule de crise est composée de la manière suivante :

pour les mesures de soutien et les organismes à contacter :

- dans la métropole lilloise :
 - Xavier TILMONT : 07 60 12 77 59 / x.tilmont@grand-lille.cci.fr
 - Martine ZAJAC : 06 72 42 06 00 / m.zajac@grand-lille.cci.fr
- dans le Douaisis :
 - Christelle CONSTANT : 07 60 14 37 26 / c.constant@grand-lille.cci.fr
 - Sophie HABIB : 07 60 13 68 82 / s.habib@grand-lille.cci.fr
- en Flandre intérieure, St-Omer/St-Pol-sur-Ternoise :
 - Delphin BAILLY : 06 61 66 53 62 / d.bailly@grand-lille.cci.fr
 - François LEVREL : 06 86 87 58 94 / f.levrel@grand-lille.cci.fr

pour le fonds 1er secours et les critères pour en bénéficier

- Delphin BAILLY : 06 61 66 53 62 / d.bailly@grand-lille.cci.fr
- Aurélie ROMANOWSKI : a.romanowski@grand-lille.cci.fr
- Yolande ZAWORSKI : y.zaworski@grand-lille.cci.fr

pour les mesures pour soutenir votre trésorerie (dispositifs bancaires et financiers, Hauts-de-France Prévention,...) / entreprises de 10 salariés et +

- Delphin BAILLY : 06 61 66 53 62 / d.bailly@grand-lille.cci.fr
- Delphine COOPMAN : 06 61 41 51 41 / d.coopman@grand-lille.cci.fr
- Alexandre DANIEL : 06 07 50 82 81 / a.daniel@grand-lille.cci.fr
- Guillaume FOURNIER : 06 75 81 62 55 / g.fournier@grand-lille.cci.fr

2.2. Une adresse mail dédiée

Une adresse mail dédiée a également été mise en place pour recueillir l'ensemble des interrogations, besoins et les demandes de prises de contact :

covid19@grand-lille.cci.fr

2.3. Participation à la plateforme régionale Etat – Région – CCI – CMA

En complément de la cellule de crise CCI Grand Lille, une plateforme commune DIRRECTE et CCI a été déployée depuis le lundi 23 mars en région Hauts-de-France par l'Etat, la Région Hauts-de-France, la CCI et la CMA.

35 collaborateurs CCI sont mobilisés, dont 3 collaborateurs de la CCI Grand Lille qui ont intégré ce dispositif commun :

- Frédéric DEBARGE
- Thomas VANDENBUSCHE
- Valérie MENDEL.

Cette plateforme est joignable au numéro de téléphone unique suivant :

03 59 75 01 00

2.4. Un document unique sur les aides aux entreprises

L'État, la Région Hauts-de-France, les chambres consulaires et les organisations patronales sont mobilisés collectivement pour assurer la continuité économique du territoire et soutenir les entreprises.

Un document unique répertoriant l'ensemble des aides pouvant être apportées aux entreprises a été largement diffusé sur nos différents canaux de communication (sites web, newsletters, réseaux sociaux).

Ce document est accessible depuis le lien suivant :

<https://hautsdefrance.cci.fr/actualites/covid-19/>

2.5. Une communication renforcée

Depuis le 16 mars, le réseau des CCI produit et diffuse des documents régulièrement actualisés, pour apporter une information claire et complète aux entreprises et aux conseillers.

A partir du 23 mars, une communication s'est faite sur le numéro de téléphone (**03 59 75 01 00**) de la plateforme régionale. Une campagne emailing d'information à destination des entreprises reprenant les points de contact téléphonique et mail a également été déployée à cette date.

Le Président de la CCI Grand Lille, Louis-Philippe BLERVACQUE est aussi intervenu au cours de la semaine passée dans les médias pour présenter le déploiement de la cellule d'accompagnement mise en place au niveau de la CCI Grand Lille et pour indiquer les premières mesures de soutien envisagées.

2.6. Besoin en matériel médical

La CCI Grand Lille a relayé en local auprès des entreprises du territoire mais également via le réseau national CCI France, les besoins en matériel de santé exprimés par de nombreux centres hospitaliers du territoire.

Voici ci-dessous un exemple du relais effectué sur les réseaux sociaux incitant les professionnels à contacter l'ARS Hauts-de-France :



Cette action a été renforcée dès le 24 mars par le détachement de 2 collaboratrices de la CCI Grand Lille missionnées pour **contacter des entreprises susceptibles de fournir ou participer à la production de matériel médical** (masques, blouses, gel, etc...).

2.7. Un tableau de bord de suivi quotidien

La CCI Grand Lille tient à jour un tableau de bord de suivi quotidien des contacts avec les entreprises. Cet outil est renseigné en temps réel par les conseillers.

Ce tableau permet d'établir des données statistiques sur l'évolution des contacts au jour le jour, le nombre de contacts par territoire CCI et par intercommunalité, l'objet des demandes...

Quelques statistiques établies à la date de ce rapport de suivi sont présentées en pages suivantes.

2.8. Prochains dispositifs déployés

▪ Cellule de contact entreprises de 10 à 50 salariés

En complément de l'organisation de crise décrite ci-dessus, la CCI Grand Lille va mettre en place à partir du lundi 30 mars, une équipe dédiée pour établir des contacts téléphoniques directs auprès des entreprises de 10 à 50 salariés. Cette cellule sera constituée de 6 collaborateurs répartis par territoire :

- Sophie HABIB
- François LEVREL
- Dalila KEZ
- David FERRON
- Stéphane DESCAMPS
- Bérangère LEROY

▪ Cellule de montage de dossiers d'aides

Pratiquant déjà le déploiement et l'élaboration de dossiers d'aides en temps normal, la CCI Grand Lille au regard des dispositifs d'aide qu'entendent déployer certaines collectivités sur leurs territoires, a décidé de créer une cellule dédiée pour le montage de ces dossiers d'aides spécifiques.

A ce jour, sont concernées les collectivités suivantes :

- La Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer (CAPSO) ;
- La Communauté de Communes du Pays de Lumbres.

Valérie HAZE instruira ces dossiers pour ces 2 collectivités.

De plus, d'autres collectivités sont actuellement en réflexion (Communauté de Communes de Flandre Intérieure,...) pour la mise en place de dispositifs similaires. 2 autres collaborateurs sont également identifiés pour le suivi de ces dossiers.

3. La coordination avec les acteurs locaux et régionaux

Outre la participation à la plateforme commune régionale, la CCI Grand Lille s'attache à travailler et à communiquer avec l'ensemble des acteurs, décideurs et partenaires de son territoire.

4.1. Information des décideurs et partenaires locaux

Une information sur les mesures nationales, régionales et l'organisation locale de l'accompagnement des entreprises a été adressée à l'ensemble des Parlementaires le 19 mars.

Régulièrement une information sera adressée aux Sous-Préfectures du territoire de la CCI Grand Lille (arrondissements de Lille et de Douai pour le département du Nord et arrondissement de Saint-Omer pour le département du Pas-de-Calais). Une première information a été adressée par mail le 25 mars.

Cette communication sera démultipliée de façon régulière à compter du 30 mars à destination :

- des services de l'Etat (bi-hebdomadaire)
- des Parlementaires (hebdomadaire)
- des collectivités locales : EPCI, grandes communes... (hebdomadaire)

4.2. Partenariats avec les collectivités locales

Le 23 mars dernier, la Conseillère régionale Irène PEUCELLE a participé à une réunion interne avec la Présidence de la CCI Grand Lille pour participer aux dispositifs de prise de contacts avec les entreprises du territoire de Lille.

Par ailleurs, en complément des informations qui peuvent être partagées régulièrement avec les équipes des collectivités locales quant aux entreprises accompagnées par les différentes cellules de crise, la CCI Grand Lille se propose de participer au relais d'information puis à l'élaboration des dossiers de fonds de soutien qui pourront être mis en place par certaines collectivités.

Comme indiqué précédemment, la CCI Grand Lille se propose de participer au déploiement des fonds de soutien envisagés par les collectivités locales.

En effet il apparaît souhaitable de ne pas démultiplier les instructions. La CCI Grand Lille intervient déjà pour aider les entreprises à monter des dossiers de financement (fonds premier secours, Hauts de France prévention...).

Dans ce sens, plusieurs pistes vont être étudiées avec les collectivités concernées :

- Proposition du fonds de soutien par les équipes de la CCI ;
- aide au montage des dossiers puis passage devant une commission de la collectivité pour le fonds créé ;
ou
- instruction des dossiers par la CCI et /ou la plateforme d'initiative locale puis déblocage de l'argent par la PFIL qui serait dans ce cas délégataire du fonds ;

4. Bilan chiffré au 27 mars 2020

Les données statistiques qui suivent ont été établies à partir des informations de contact des équipes de la CCI Grand Lille à la date du **27 mars à 15h.**

Ces données sont issues des sollicitations qui parviennent aux équipes par les vecteurs suivants :

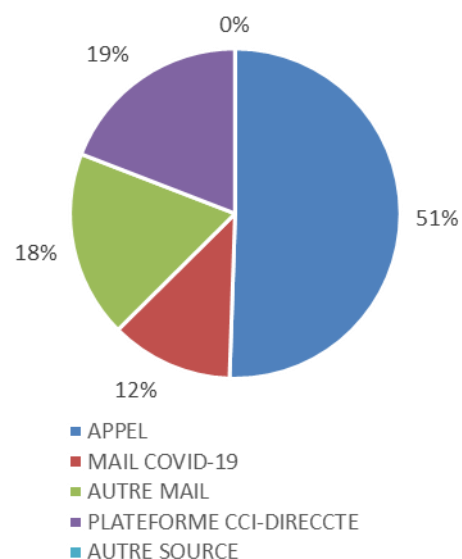
- Par téléphone
- Par le mail dédié COVID-19
- Par un autre mail (lorsqu'un contact existe déjà entre le conseiller et le chef d'entreprise)
- Par la plateforme commune CCI-DIRECCTE (depuis le 23 mars)

A la date du Vendredi 27 mars à 15h00, 366 sollicitations ont été enregistrées par les équipes de la CCI Grand Lille.

4.1. Sources des contacts entreprises

Il s'agit des chiffres cumulés depuis le 12 mars pour l'ensemble du territoire de la CCI Grand Lille

APPEL	185	50,5%
MAIL COVID-19	44	12,0%
AUTRE MAIL	67	18,3%
PLATEFORME CCI-DIRECCTE	70	19,1%
AUTRE SOURCE	0	0,0%
Nombre total de demandes	366	



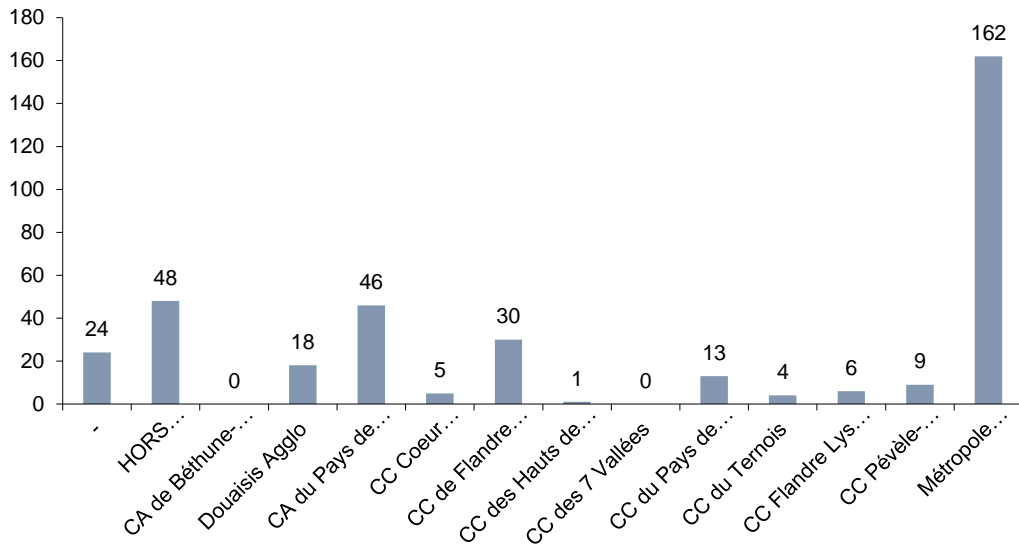
Les 70 contacts issus de la plateforme CCI-DIRECCTE sont ceux réceptionnés par les 3 seuls collaborateurs de la CCI Grand Lille.

Ils ne tiennent pas compte des appels reçus par les 37 autres conseillers détachés sur la plateforme régionale.

L'exploitation des données de la plateforme est en attente de la DIRECCTE.

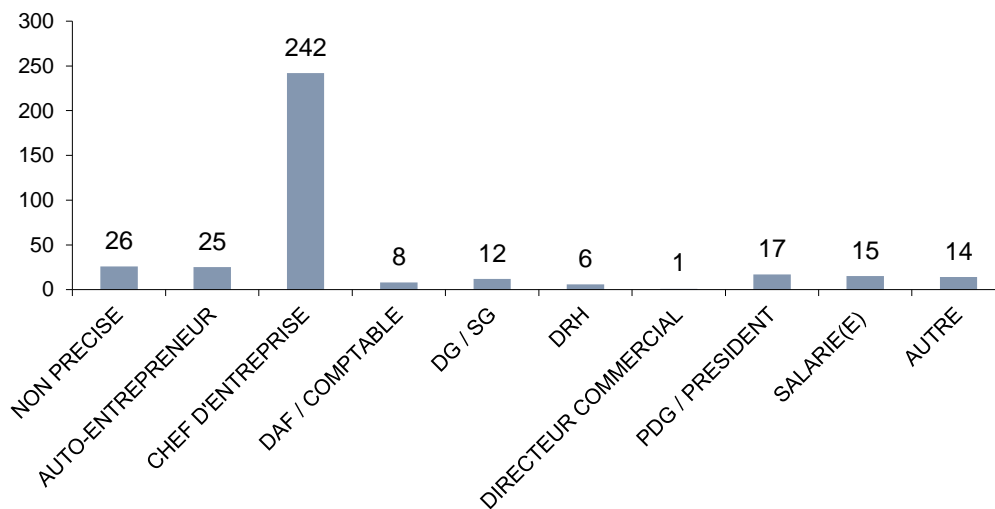
4.2. Répartition des sollicitations selon les EPCI du territoire CCI Grand Lille

EPCI	Nombre demandes
NON PRECISE	24
HORS TERRITOIRE GRAND LILLE	48
CA de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane	0
Douaisis Agglo	18
CC Coeur d'Ostrevent (CCCO)	5
CA du Pays de Saint-Omer (CAPSO)	46
CC de Flandre Intérieure (CCFI)	30
CC des Hauts de Flandre	1
CC des 7 Vallées	0
CC du Pays de Lumbres	13
CC du Ternois	4
CC Flandre Lys (CCFL)	6
CC Pévèle-Carembault (CCPC)	9
Métropole Européenne de Lille (MEL)	162
Total	366



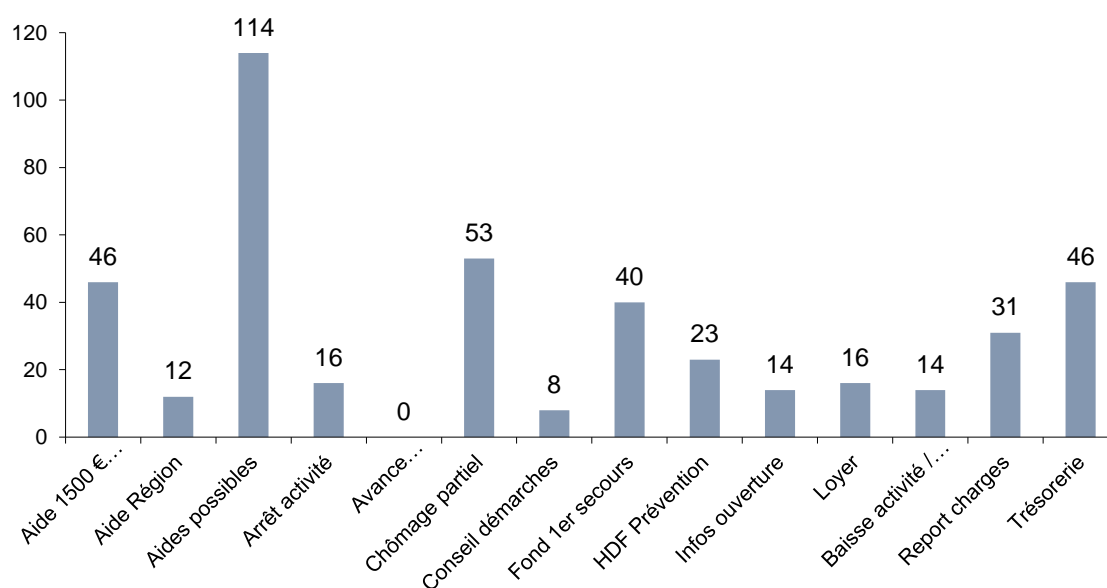
4.3. Répartition des sollicitations par typologie de demandeurs

TYOLOGIE DES DEMANDEURS	Nombre demandes
NON PRECISE	26
AUTO-ENTREPRENEUR	25
CHEF D'ENTREPRISE	242
DAF / COMPTABLE	8
DG / SG	12
DRH	6
DIRECTEUR COMMERCIAL	1
PDG / PRESIDENT	17
SALARIE(E)	15
AUTRE	14
Total	366

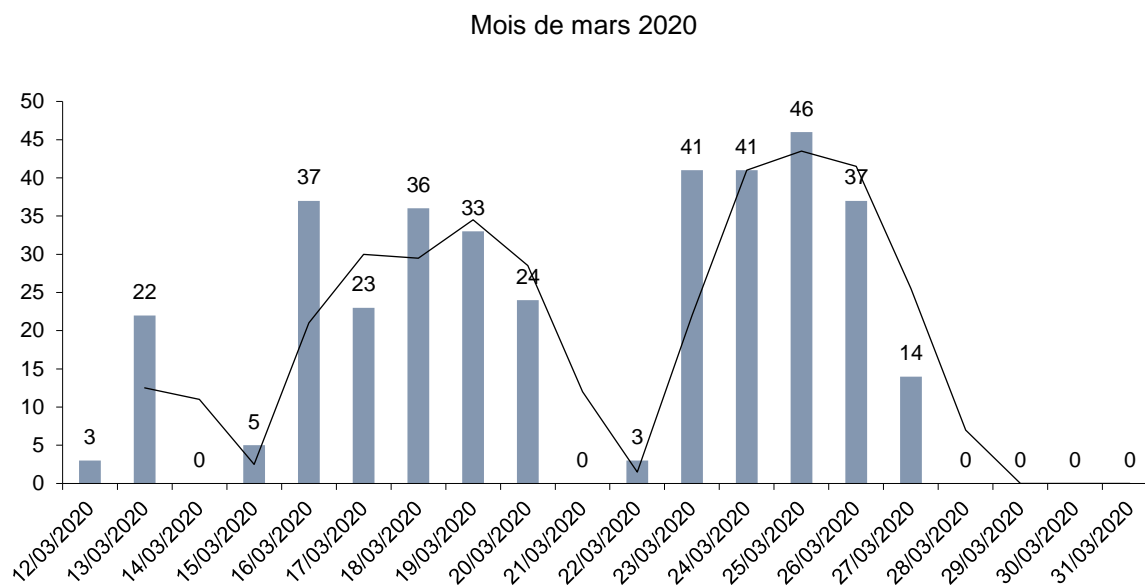


4.4. Nature des sollicitations reçues

OBJET DEMANDES	Nombre demandes
Aide 1500 € (Fonds Solidarité)	46
Aide Région	12
Aides possibles	114
Arrêt activité	16
Avance remboursable	0
Chômage partiel	53
Conseil démarches	8
Fond 1er secours	40
HDF Prévention	23
Infos ouverture	14
Loyer	16
Baisse activité / Perte exploitation	14
Report charges	31
Trésorerie	46



4.5. Evolution des sollicitations au cours du temps



4.6. Autre donnée chiffrée

- **Dossiers Hauts-de-France Prévention** : 58 dossiers sont actuellement en cours de montage pour répondre aux problématiques de trésorerie.

5. Documents complémentaires

- Modalités de délivrance des formalités internationales - [lien](#)
- Document unique sur les aides aux entreprises - [lien](#)
- Les mesures de soutien aux entreprises - [lien](#)
- Coronavirus : étude d'impact sur les entreprises des Hauts-de-France (Mars 2020) - [lien](#)
- Lettre de mission adressée par Bruno LE MAIRE au réseau des CCI - [lien](#)



**CCI GRAND LILLE
HAUTS-DE-FRANCE**

40 place du Théâtre
CS 60359
59020 Lille Cedex
grand-lille.cci.fr